

PAKISTAN

La Loi relative au blasphème doit être abolie

Index AI : ASA 33/023/01

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À la suite du jugement rendu à l'encontre du Dr Younus Sheikh, Amnesty International s'est déclarée consternée par le fait qu'un innocent avait été reconnu coupable de blasphème et condamné à mort, une fois de plus.

« Les poursuites judiciaires engagées contre cet homme l'ont été dans l'intention de lui nuire, les accusations portées contre lui n'ont pas permis d'établir qu'il y avait eu blasphème, et dans ces conditions, le procès au terme duquel il a été reconnu coupable de cette infraction ne pouvait être équitable, a déclaré l'organisation de défense des droits humains.

« Les dispositions législatives pakistanaises relatives au blasphème constituent un instrument des plus utiles pour étouffer tout débat et toute critique. Elles sont également appliquées pour faire incarcérer des personnes en cas de litige foncier ou de rivalité professionnelle, par exemple. Dans l'intérêt de la justice, les autorités devraient abolir la Loi relative au blasphème ou à tout le moins, dans un premier temps, la modifier pour empêcher de tels abus. »

Le Dr Younus Sheikh, médecin homéopathe musulman et chargé de cours, a été inculpé de blasphème en raison des réponses qu'il avait données à ses étudiants après s'être vu demander si le prophète Muhammad avait observé les rites musulmans avant de devenir prophète. Or, ceux qui ont intenté cette action en justice ne se trouvaient pas dans l'amphithéâtre et sont connus pour leur sectarisme.

Le mois dernier, un chrétien, Ayub Masih, condamné à mort pour blasphème a vu sa peine confirmée par une haute cour.

Amnesty International pense que les poursuites judiciaires engagées contre cet homme ont en fait été motivées par un litige foncier dans son village.

L'organisation considère ces deux hommes comme des prisonniers d'opinion, qui doivent être libérés immédiatement et sans condition. Ayub Masih a été maltraité à plusieurs reprises en détention, et le Dr Younus Sheikh a été attaqué par des religieux au tribunal.

Aucun de ces deux hommes ne risque d'être incessamment exécuté : Ayub Masih a formé un recours devant la Cour suprême du Pakistan, tandis que le Dr Younus Sheikh va introduire une requête auprès d'une haute cour. Si leurs déclarations de culpabilité et leurs peines devaient être confirmées, ils pourraient solliciter la grâce du président de la République. Jusqu'à présent, aucun individu condamné à mort pour blasphème n'a été exécuté. ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International, à Londres, au +44 20 7413 5566 ou consulter notre site web :
<http://www.amnesty.org>